

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 9 juillet 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 9 juillet 2018 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 40.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette

Est absent : Monsieur Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 188-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 189-2018 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2018.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le compte rendu est accepté tel que lu.
- 190-2018 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du lundi 19 juin 2018.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 juin 2018 est accepté tel que lu.
- 191-2018 Adoption des comptes.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que les comptes sont acceptés tel que présentés.
- Voir la liste des comptes fournisseurs annexés.
- 192-2018 Annulation résolution numéro 167-2018 adoption règlement zonage Adoption du troisième projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 12089 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que Conseil de la Municipalité de Saint-Valère annule la résolution 167-2018 pour projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 12089 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions.
- 193-2018 Adoption du troisième projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 120-89 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère adopte sans changement le troisième projet de règlement numéro 358-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 12089 concernant les logements intergénérationnels ainsi que diverses dispositions, lequel est placé en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

- 194-2018 Vente de ponceau de ciment coût (1 \$ du pouce).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise la vente de tuyaux en ciment récupérés lors des travaux de voirie au coût de 1 \$ du pouce de diamètre du tuyau. Les propriétaires ne pourront les installer comme entrée de maison sur le long des routes ou des rangs de la municipalité.
- 195-2018 Autorisation dépenses pour route de la Coupe (15 000 \$).
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil autorise les dépenses pour la route de la Coupe au montant de 15 000 \$ soit l'achat de pierre et le rechargement, la pose de membrane et le creusage de fossés.
- 196-2018 Autorisation Me Jean Gagné dossier adjointe administrative.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil autorise Me Jean Gagné à agir dans le dossier de l'adjointe administrative et l'autorise à demander une copie du dossier à la CNESST et désigne un médecin pour agir dans ledit dossier afin d'entreprendre toutes les procédures judiciaires nécessaires pour le litige.
- 197-2018 Autorisation engagement personne à la réception par intérim.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à faire l'engagement par intérim d'une adjointe administrative pour la réception pour un remplacement de congé de maladie.
- 198-2018 Installation de rampes d'accès pour handicapés au pavillon.
ATTENDU QUE les membres du conseil ont visité la configuration de la rampe d'accès d'handicapés à la nouvelle bâtisse, le Pavillon intergénérationnel;
ATTENDU QUE le Conseil est d'accord à installer une rampe d'accès le long de la montée et des arrêts aux extrémités de la montée;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil accepte de faire l'installation de la rampe pour un montant maximum de 5 000 \$ pour les raisons précitées.
- 199-2018 Autorisation dépenses avocat dossier d'installation septique village.
ATTENDU QUE la municipalité a reçu une plainte pour de l'écoulement dans un fossé secteur village;
ATTENDU QUE la municipalité a entrepris plusieurs démarches auprès des propriétaires pour qu'ils se conforment à la réglementation pour les installations septiques;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le transfert des dossiers à l'avocat Me Jean Gagné suite à une plainte en environnement et d'entreprendre toutes les procédures afin de faire une installation d'un système traitement d'eaux usées conforme.
- 200-2018 Autorisation firme pour vérification de la conformité de l'installation septique.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à engager une firme d'expert reconnue en la matière pour vérifier la conformité d'installation septique suite à une plainte reçue pour la non-conformité de ladite installation.

- 201-2018 Engagement étudiant pour programme emploi d'été.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'engagement de monsieur Justin Goudreau comme animateur de camp de jour 2018. Le maire monsieur Marc Plante et le secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à signer le contrat.
- 202-2018 Nomination personne désignée pour l'application du règlement numéro 366 concernant la vidange des boues de fosses septiques.
ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska a adopté le règlement numéro 366 concernant la vidange des boues de fosses septiques;
ATTENTU QU'en vertu de ce règlement, la MRC d'Arthabaska détient la compétence exclusive quant à l'élimination, la valorisation, la collecte et le transport des matières résiduelles, dont les boues provenant des fosses septiques, sur le territoire des municipalités desservies par la Société de développement durable d'Arthabaska inc. (Gesterra);
ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de ce règlement, la MRC d'Arthabaska souhaite la collaboration de l'ensemble des municipalités en leur demandant de procéder à la nomination d'un employé exerçant la fonction de personne désignée en vue de l'application du règlement numéro 366 concernant la vidange des boues de fosses septiques, notamment en ce qui a trait à la gestion des infractions;
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle, il est résolu de désigner monsieur Philippe Habel à titre d'employé chargé d'exercer la fonction de personne désignée en vue de l'application du règlement numéro 366 concernant la vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valère.
- 203-2018 Demande pour nommer la patinoire " Sylvain Tardif ".
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Éric Morissette que le Conseil met à l'étude la demande de monsieur Stéphane Fournier pour nommer la patinoire au nom de " Sylvain Tardif " afin d'étudier la candidature et verra à former un comité de sélection pour la nomination des édifices municipaux.
- 204-2018 Pétition résidents du secteur Croteau, limiter la vitesse dans le secteur.
ATTENDU QUE la municipalité a reçu une pétition des résidents du secteur Croteau afin que soit respectée la limite de vitesse dans ledit secteur;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil va analyser ladite demande et par la suite le Conseil demande à l'inspecteur en voirie monsieur Verville de vérifier que les pancartes soient plus visibles, le cas échéant faire le marquage sur l'asphalte limite vitesse.
- 205-2018 Autorisation de cotations d'achat de tuyaux et de membranes pour travaux de voirie.
ATTENDU QUE la municipalité a fait des cotations pour l'achat de tuyaux et membranes pour travaux de voirie;
ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux cotations pour les membranes des sociétés JU Houle et Texel Matériaux Techniques inc;
ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux cotations pour les ponceaux des sociétés Centre du Ponceau Courval inc. et Centre de rénovation BMR;
- 205-2018 Autorisation de cotations d'achat de tuyaux et de membranes pour travaux de voirie. (suite)
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil autorise l'achat de la membrane à la compagnie JU Houle au montant de 4 024,13 \$ et Centre du Ponceau Courval inc. pour l'achat de ponceaux au montant de 4 084,60 \$.
- 206-2018 Demande de commandites École Cœur-Immaculé.

Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que suite à la réception d'une demande de commandites pour l'organisation d'activités pour la rentrée de 2018-2019, le Conseil autorise un montant de 100 \$ à l'École Cœur-Immaculé.

207-2018

Autorisation d'utiliser la salle lors des journées de canicule.

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise l'utilisation de la salle pour les activités sur les heures de bureau, les personnes l'utilisant ayant l'autorisation d'y apporter leurs jeux.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

191-2018, 195-2018, 196-2018, 197-2018, 198-2018, 199-2018, 200-2018, 2012018,
202-2018, 205-2018, 206-2018, 207-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de juillet deux mil dixhuit.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Ministère des transports : Acceptation changement travaux route de la Coupe (TECQ) et confirmation subvention 2018-2019 pour l'entretien de la voirie niveau 1 et 2;

FQM : offre économie assurances La Capitale;

MAMOT : acceptation programmation travaux essence (TECQ);

Soudures St-Pierre : garde de protection (main-courante) pavillon;

Ville de Victoriaville : cérémonie civique en la mémoire de Daniel Gaudreau;

Pétition déposée par les résidents secteur Croteau pour limiter la vitesse des rues;

Cotation membrane : J.U. Houle et Texel;

Cotation ponceau : Centre du Ponceau Courval inc. et Centre de Rénovation BMR;

École Cœur-Immaculé Saint-Valère demande de commandite rentrée scolaire;

Le Comité Action Communautaire Saint-Valère : remerciements (Auto / Expo);

Demande de Stéphane Fournier pour nommer la patinoire au nom de « Sylvain Tardif »;

CIUSS Arthabaska-Érable : ordonnance médicale;

Hugues Lachance : suivi dossier rapport 2D de la zone inondable;

Gisèle M. Hébert : remerciement contribution Fête Nationale 2018;

Postes Canada : publicité;

Revues : La Voix du Vrac, Le mensuel de Saint-Valère, InfraStructure, Municipalité + Famille.

208-2018

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 40 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier